

## Annexe 15

# Bilan régional des ACT Hébergements<sup>1</sup> 2024 : Pays de la Loire

(Mis à jour le 24/09/2025)

### SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

---

<sup>1</sup> Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan

et traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

## Pays de la Loire

### 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête :

44 – Loire-Atlantique : AURORA (Nantes), MONTJOIE (Nantes)

49 – Maine-et-Loire : MONTJOIE (Angers)

53 – Mayenne : ENOSIA (Laval)

72 – Sarthe : MONTJOIE (2 sites : Le Mans et Sablé)

85 – Vendée : VISTA (La-Roche-sur-Yon)

Nombre de structures	6
Nombre de places autorisées / installées	124 / 124
Nombre moyen de places par structure	20,7
Nombre de candidatures	368
Nombre de résidents présents dans l'année	175
Nombre d'admissions	67
Nombre de sorties	56

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	81%
% de places en semi-collectif	18%
% de places en collectif	1%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	65%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	83%
3 à 6 mois	11%
6 mois à 1 an	6%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0.534
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 16%

Direction	10%
Services administratifs et techniques	8%
Equipe de soin	48%
Equipe socio-éducative	33%
Animation et autre	2%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	100%

Tableau 7 : Équipe salariale<sup>2</sup>

## 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	368
Nombre moyen de candidatures par structure	61,3
Admissions	67
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	18%
Candidatures refusées	301
% de candidatures refusées	82%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

<sup>2</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	4%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	20%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Hors critères médicaux	21%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	12%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	9%
<b>Total</b>	<b>75%</b>

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	2%
Dossier incomplet	1%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	15%
<b>Total</b>	<b>18%</b>

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>3</sup>	2%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>4</sup>	-
Autre : hors critère d'âge <sup>5</sup>	-
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	-
<b>Total</b>	<b>4%</b>

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

<sup>3</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>4</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>5</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	37%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	-
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	11%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	19%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	5%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	19%
Services sociaux municipaux/départementaux	-
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	3%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	5%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	57%	61%	33%
Femmes	34%	35%	58%
Transgenres/intersexes	1%	1%	-
Mineurs	8%	4%	9%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	8%	
18-45 ans	49%	
46-60 ans	29%	> 45 ans : 43%
> 60 ans	15%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	74%
En couple	26%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	16%
Nombre total d'accompagnants	76
% d'accompagnants mineurs	50%
% de résidents avec un ou des accompagnants	25%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	14%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	86%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	81%	88%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	19%	12%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	81%	86%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	19%	14%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	62%	86%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>6</sup>	6%	21%
Scolarisé ou en formation	5%	14%
Demandeur d'emploi	6%	16%
Retraite ou préretraite	5%	13%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	7%	16%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	71%	20%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	10%	30%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	39%	55%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	3%	3%
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	47%	11%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

<sup>6</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	17%	Originaire du département	93%
Hébergement provisoire	67%	Originaire d'un autre département de la région	1%
Sans hébergement	16%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	4%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (58%)	Logement autonome avec bail direct	54%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	4%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	-
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (34%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	6%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	4%
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	2%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	-
	Hôpital psychiatrique	2%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	20%
Autres (9%)	Occupe illégalement l'ACT	2%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	4%
	Sans solution	-
	Non renseigné	3%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	2%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	1%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	4%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	30%
12-18 mois	30%
18-24 mois	16%
> 2 ans	11%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée <sup>7</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	15,7 mois
Taux d'occupation	90%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

<sup>7</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	11%	17%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	12%	14%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	16%	12%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	11%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	10%	9%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	5%	6%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	5%	4%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	2%	4%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	3%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	3%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	1%	2%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	1%	2%
Addictions	4%	0%
Handicap	4%	0%
Autres	17%	13%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	62%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	59%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	9%	19%	28%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	14%	7%	21%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	17%	0%	17%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	4%	10%	14% <sup>8</sup>
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	12%	2%	14%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	11%	2%	13%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	6%	3%	9%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	4%	2%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	51%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

<sup>8</sup>19% en tenant compte de l'ensemble des problématiques de santé mentale (hors addictions)



% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	16%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	7%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	3%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	1%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	-
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	1%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>9</sup>

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	1%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	34%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	7%
Pharmacien, pharmacien à domicile	29%
Kinésithérapeute	25%
Diététicien	6%
Ophtalmologue, opticien	17%
Pédicure, podologue	9%
Dentiste, orthodontiste	17%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	14%
Médecin traitant	46%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	12%
Psychiatre	8%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	9%
Autres médecins spécialistes (soins)	29%
CAARUD, service d'addictologie...	5%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

<sup>9</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	5%
Accès à la formation/alphabétisation	19%
Juriste, avocat	14%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	1%
Tutelle, curatelle	6%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins